

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Les troupes françaises au

Les 19 et 20 septembre 1918, les forces alliées de Palestine commençaient la manœuvre qui entraîna la défaite des armées turques. Le 10 janvier 1919, les unités du « détachement français de Palestine-Syrie », qui y avaient participé, prirent l'appellation de « troupes françaises du Levant ». Elles eurent pour mission de recruter et d'instruire des armées locales dans les territoires où la France avait reçu mandat (futurs Liban et Syrie), objectif atteint en 1945.

Le régiment mixte de marche de cavalerie du Détachement français de Palestine-Syrie (DFPS), rattaché à une division montée australienne, prenait une part brillante à la poursuite des Turcs en retraite. Damas fut atteint le 30 septembre alors que les unités ottomanes de Palestine étaient presque toutes prisonnières. Le 30 octobre, la Turquie signa l'armistice de Moudros. Au cours de ce mois, le DFPS commença à occuper la région qui constituait la zone d'influence française et à y organiser l'administration. Les Français occupèrent Beyrouth le 17 et Alexandrette le 12 novembre. Pour suivant les Ottomans vers le Nord, ils poussèrent, du 17 au 29 décembre, jusqu'à la ligne Mersina, Bozanti, Islahié. La zone attribuée à l'administration française était une bande littorale s'étendant du Sud de Tyr au Nord d'Alexandrette. L'organisation administrative devait comprendre une administration centrale à Beyrouth, un administrateur pour chaque vilayet (province) et des gouverneurs et sous-gouverneurs militaires pour les sandjaks et cazas (département et arrondissement). Face aux besoins que cela représentait, le colonel de Piépape, chef du DFPS, réclama l'envoi

du matériel et du personnel indispensable à l'organisation des services publics. Le 28 octobre, le général Hamelin débarqua à Beyrouth et prit le commandement du DFPS. Ce dernier avait été constitué en mars 1917 «pour servir d'escorte au drapeau national qu'aurait à arborer en Palestine le haut-commissaire français. » Renforcé pendant l'été 1918, il avait participé à l'offensive de l'armée de Palestine jusqu'à Damas. Il fut ensuite envoyé à Beyrouth puis à Alexandrette et suivit la retraite ottomane jusqu'au-delà du Taurus, tout en établissant l'administration française malgré la faiblesse de ses effectifs.

Communautarisme

Selon son mandat au Levant attribué par la Société des nations, la France devait guider l'administration de nations issues de l'ex-Empire ottoman, «jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules.» Il fallait donc recruter et instruire des troupes locales pour assurer l'instauration des quatre nouveaux États indépendants potentiels : sur la côte et la chaîne côtière, le Grand-Liban et un État alaouite ; à l'intérieur, la Syrie où régnait une forte hostilité aux Fran-

çais ; plus au Sud, le djebel druze, farouchement opposé à toute assimilation et aspirant à une indépendance immédiate. L'armée française s'inspira alors de son expérience nord-africaine pour remplir ces missions. Pour parvenir à recruter des troupes localement, le commandement décida de respecter les particularismes de la trentaine de communautés, opposées par leurs confessions et origines ethniques. La majorité était composée de sédentaires, mais il existait également, notamment en Syrie et dans le djebel druze, des groupes plus combattifs, formés par d'excellents cavaliers, très jaloux de leur particularisme et pas plus favorables à la présence française qu'à la domination ottomane.

Parmi les chrétiens, se trouvaient des Maronites, bien-sûr, mais également des Grecs, Arméniens et Assyro-Chaldéens. Parmi les musulmans, des bédouins nomades côtoyaient des Kurdes, Alaouites, Ismaïliens, Turcs, Tcherkesses et Druzes. Ces derniers formaient une secte ayant rompu avec l'islam depuis le Xème siècle et ne s'étaient jamais soumis aux Ottomans. Réfugiés dans le djebel qui porte leur nom, ils ne s'étaient mêlan-

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

au Levant (1919 - 1945)

gés ni aux chrétiens ni aux musulmans. Les Tcherkesses, musulmans de stricte obédience, étaient originaires du Caucase. Chassés de leurs terres par les Russes à la fin du XIXème siècle, ils passèrent au service des Turcs qui les dispersèrent en Macédoine, en Roumélie et, pour environ 40.000 d'entre eux, dans la région de Damas où ils reçurent des terres, mais ne se mêlèrent pas à la population.

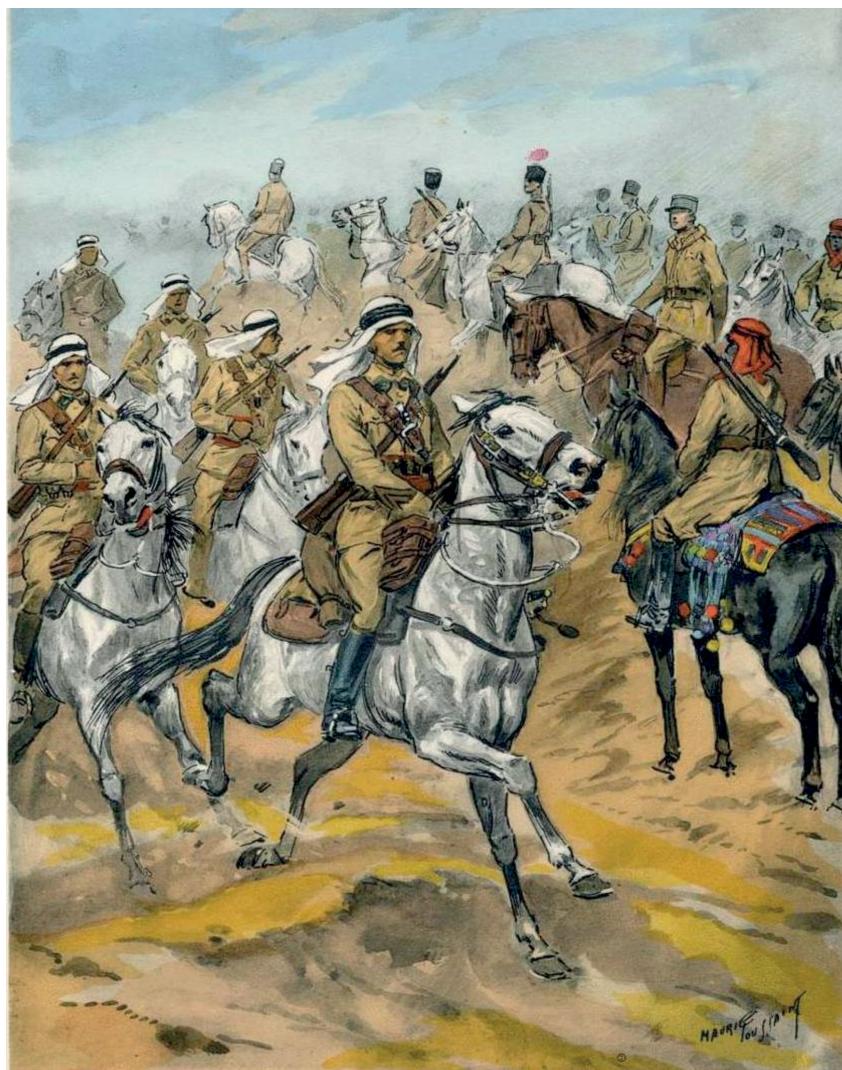
Organisation

Le recrutement des unités locales se fit donc par communautés car, il était important de ne pas les confondre. Selon le colonel Grimbert, qui a servi dans un escadron druze, « *les plus attachés à leurs particularismes étaient les unités de cavalerie et en particulier les escadrons de partisans.* » Ces escadrons, appelés « escadrons légers » étaient levés dans « *les communautés d'origine cavalière [qui] avaient mené autrefois une existence indépendante, rançonnant parfois les sédentaires et menant fréquemment la lutte contre les conquérants turcs.* Fiers de leurs origines, ils tenaient avant tout à se distinguer de leurs homologues et rivaux. »

Les débuts du mandat furent marqués par une forte opposition des populations locales, qui poussa la France à appeler des renforts de métropole et

lever un nombre toujours croissant de volontaires locaux. En 1922, les troupes levées sur place prirent le nom de « troupes spéciales du Levant » avec un effectif de 6.000 hommes. Elles se répartissaient en « unités auxiliaires » et « unités supplétives », appellations officielles. Les premières furent organisées et administrées comme les troupes françaises et les secondes constituées de partisans tou-

chant une solde élevée. Ces derniers devaient en effet se procurer des chevaux et se nourrir à leurs frais. Seules les armes leur étaient fournies. Les tenues des unités variaient selon leurs commandants, mais comportaient des éléments traditionnels de leurs communautés. Le commandement supérieur du Levant tenta entre 1927 et 1930 d'uniformiser des unités, mais se heurta à des réticences trop fortes.



Uniforme des troupes spéciales du Levant : cavalerie escadron de ligne - escadron druze (illustration de Maurice Toussaint).

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE



En 1931, les effectifs présents au Levant montèrent à 28.000 hommes dont 13.000 autochtones comptant 3.250 cavaliers. Les troupes françaises présentes sur place appartenaient surtout à l'armée d'Afrique et, dans une plus faible proportion, aux troupes coloniales. Toutes étaient composées d'engagés européens, nord-africains ou africains.

Les troupes auxiliaires étaient composées de 20 unités : 2 bataillons libanais, 8 bataillons alaouites, 4 escadrons de ligne, 3 escadrons d'automitrailleuses et 3 compagnies méharistes. Les troupes de supplétifs étaient constituées de 7 escadrons autonomes, répartis sur le territoire en fonction de leur recrutement, et de 22 escadrons légers qui formaient 2 groupements à recrutement homogènes. Le premier, composé de Druzes, était stationné dans le Djebel druze, où il n'y avait uniquement que des troupes

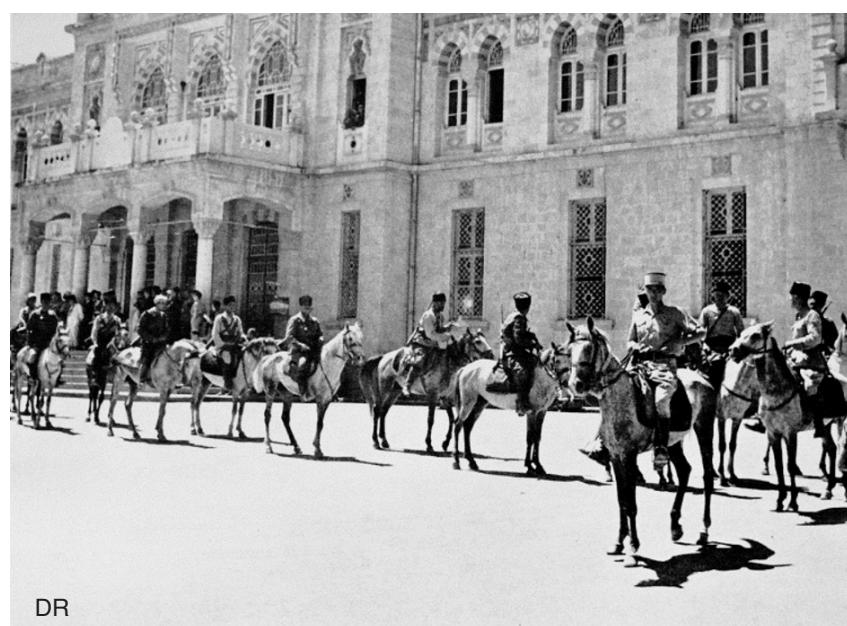
de supplétifs. Le second ne comptait que des Tcherkesses dans la région de Damas. Ces escadrons formèrent deux groupements en 1934, stationnés l'un à Alep et l'autre à Djezireh. Leur mission était d'assurer la protection des frontières et la sécurité intérieure du pays.

En 1928, après l'extinction des révoltes de la Ghouta de Damas et du Djebel druze, un calme relatif se fit jour. Les troupes françaises du Levant, moins accaparées par le maintien de l'ordre, purent s'attacher à la constitution des futures armées, dont les cadres furent formés à l'école militaire de Homs. Après la révolte, les cavaliers druzes furent bien considérés par la population car, grâce à leurs soldes, ils apportaient une certaine richesse dans une zone peu favorisée par la nature. Le groupement tcherkess avait été mis sur pied par le lieutenant Collet, au début de l'insurrection de

1925, avec les cavaliers employés depuis 1920 comme gendarmes locaux. Ce système montra ses limites lors de la campagne de Syrie en 1941. Le groupement Collet rallia les Forces Françaises Libres (FFL), mais les autres unités de supplétifs ne prirent pas parti dans ce conflit qui ne les concernait pas. En revanche des unités d'auxiliaires, libanaises et tcherkesses, furent engagées contre les Britanniques et les FFL. Le départ des officiers français, qui demandèrent dans leur majorité à quitter le Levant, posa de sérieuses difficultés au général Catroux. Il dut utiliser les unités FFL comme troupes de souveraineté, en attendant de reconstituer les unités spéciales dont les hommes s'étaient le plus souvent dispersés. En février 1942, elles étaient réorganisées et comptaient 17.300 hommes encadrés par 29 officiers et 355 sous-officiers français ainsi que 355 officiers et 1.467 sous-officiers «autochtones.» A la fin des combats de la seconde guerre mondiale, le transfert de ces unités fut exigé par le gouvernement du Liban et surtout de la Syrie, dont Catroux avait proclamé les indépendances à l'automne 1941.

Après l'insurrection syrienne de mai 1945 et dans un contexte de fortes tensions franco-britanniques, les troupes spéciales furent transférées aux nouveaux États le 1er août.

**Colonel Thierry Noulens,
docteur en Histoire
professeur à l'École de guerre**



DR

Escadron tcherkess à Damas en 1941.